

Élection Consulaire du 29 mai 2021
Vote par internet du 21 au 26 mai 2021



ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ POUR NOTRE AVENIR COMMUN



Marie ILHARREGORDE
depuis la région de
Los Rios



Arthur DRESSLER

Cécile
URZUA PALLAMAR

Nicoles GUILIANI

Elsa SANTANDER

*La liste d'union de la Gauche emmenée par
Catherine Blanche et Daniel Colas*



www.catherineblanche.cl



[@EcologieSolidariteAvenirCommun](https://www.facebook.com/EcologieSolidariteAvenirCommun)



[ecologie_solidarite_commun](https://www.instagram.com/ecologie_solidarite_commun)

Du 21 au 29 mai 2021, je vote pour mes conseillères et conseillers des Français·e·s de l'étranger !

Qu'est-ce qu'un conseil consulaire ?

C'est un organe de représentation des Françaises et des Français du Chili qui émet des avis sur les questions consulaires ou d'intérêt général.

Ses domaines d'intervention regroupent les questions liées à l'éducation, la protection sociale, les retraites, l'emploi et la formation professionnelle, ainsi que celles sur des thématiques culturelles et sécuritaires. Au Chili, le conseil consulaire est composé de 4 conseillères et conseillers élu·e·s au suffrage universel direct.

À quoi sert un conseiller des Français·e·s de l'étranger ?


Le conseiller des Français·e·s de l'étranger est un élu de proximité qui a pour mission de représenter les Français·e·s du Chili dans leur diversité sociale, culturelle et géographique auprès des pouvoirs publics représentant la Présidence de la République française à l'international (Ambassade et Consulat). Il a aussi pour responsabilité de transmettre les informations locales au/à la député·e qui représente l'Amérique latine et les Caraïbes et aux sénateurs·rices des Français·e·s de l'étranger.

Il peut être élu à l'Assemblée des Français de l'étranger. Il élit à son tour les sénatrices et sénateurs des Français·e·s de l'étranger.




Le 29 mai prochain, vos conseillères et conseillers des Français-e-s du Chili seront élu-e-s pour une durée de 5 ans. Afin de pouvoir voter, trois modalités sont mises à la disposition des Françaises et des Français du Chili inscrits sur les listes électorales :


Le vote à l'urne

 Il se déroule au sein du bureau de vote dans lequel l'électrice ou l'électeur a été convoqué et s'ouvre le samedi 29 mai à 8 heures (heure locale) et se clôt le samedi 29 mai à 18 heures (heure locale).

Le vote par internet

 Il est ouvert du vendredi 21 mai à midi (heure de Paris) au mercredi 26 mai à midi (heure de Paris). Les électeurs souhaitant participer au scrutin par internet doivent se rendre sur le site internet France Diplomatie. Ils recevront leur identifiant et mot de passe par email et SMS, respectivement.

Le vote par procuration

 Au cas où vous ne pourriez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez dès à présent établir une procuration en faveur d'une personne de confiance inscrite sur la même liste électorale consulaire que vous. Cela peut se réaliser au sein de votre consulat.

DES CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

POUR QUOI FAIRE ?

LEUR RÔLE

1

Élus de proximité, ils représenteront les Français établis hors de France auprès des ambassades et des consulats



2

Ils pourront être consultés sur toute question concernant les Français de l'étranger



enseignement, aides sociales, emploi, formation professionnelle, etc

3

Ils participeront à l'élection des sénateurs des Français de l'étranger



LEUR MANDAT

442



CONSEILLERS CONSULAIRES
élus au suffrage universel direct



PENDANT

6 ANS

RÉUNIS EN CONSEILS CONSULAIRES

Les conseils auront lieu au moins

2 Fois par an



Sous la présidence de l'ambassadeur ou du consul général.



1 _____ 9

CONSEILLERS Y SIÈGERONT

(en fonction du nombre de Français inscrits dans la circonscription consulaire concernée).



NOTRE PROGRAMME

Les Françaises et les Français vivant au Chili ont été très fortement touché-e-s par la double crise sociale et sanitaire qui ébranle le pays depuis fin 2019. Nombre de nos compatriotes ont vu leurs revenus diminuer, voire disparaître. Difficultés pour payer la scolarité des enfants, difficultés pour maintenir une entreprise, retard dans le versement des retraites, etc.

La période actuelle nous montre à quel point les Françaises et les Français de l'étranger ont besoin non seulement d'être accompagné-e-s mais également d'être épaulé-e-s et mieux représenté-e-s. Nos situations sont diverses et hétéroclites, elles obligent à ce que le système français s'adapte. La France doit pouvoir assurer un service public de qualité pour toutes et tous au Chili. C'est ce que nous défendrons !

Une éducation plus juste et solidaire

Pour des centaines de familles françaises résidant au Chili, la question de l'accès à l'enseignement de leur choix pour leurs enfants demeure primordiale, en particulier s'il s'agit de les scolariser dans le système scolaire français à l'étranger.

Le réseau AEFÉ a subi de fortes dégradations en raison du retrait de l'État, accéléré par les politiques incohérentes de l'actuel gouvernement : coupes budgétaires brutales en 2017, suppressions inédites dans leur ampleur de postes de fonctionnaires détachés, mais aussi une volonté annoncée de doubler les effectifs des élèves... La conséquence première est le renchérissement du coût de la scolarité que de nombreuses familles ne peuvent plus assurer. Pour exemple, tout au long d'une scolarité au lycée Français de Santiago, un élève verra ses frais d'écolage augmenter de 40% entre son entrée et la fin du lycée.

Nous dénonçons cette situation et défendons des solutions pour toutes les familles françaises et franco-chiliennes et engagerons un programme pour redynamiser ce réseau d'enseignement français à l'étranger.

Les familles qui n'ont pas accès au réseau AEFÉ et celles qui sont hors du réseau doivent être l'objet d'une attention toute particulière : modernisation du CNED, soutien au réseau FLAM via le programme de Soutien associatif des Français à l'étranger (STAFE), entre autres.

Nous refusons la logique mercantile car pour nous, l'enseignement français doit être ouvert à tous les enfants de nationalité française sans condition de ressources.

Non au désengagement financier de l'État du réseau éducatif français à l'étranger !

Non au déconventionnement des lycées !



NOS PROPOSITIONS

1. **Augmenter** de façon substantielle le budget des bourses (programme 151) pour faire face à l'enchérissement des frais de scolarité et à l'urgence de la crise COVID-19 qui a accentué les difficultés économiques et sociales des familles.

2. **Réviser** les barèmes d'attribution des bourses fixés en fonction de la situation économique et sociale du Chili, pour réduire les inégalités. Cela se fera notamment par l'intégration des Conseils consulaires dans la validation des calculs d'IPA (Indice de pouvoir d'achat) de chaque localité où sont installés les établissements français de l'étranger et dans le dialogue de gestion des enveloppes attribuées à chaque région du monde. Supprimer les frais d'intérêts imposés par les établissements scolaires aux familles boursières.

3. **Repenser** la composition du Conseil consulaire des bourses scolaires pour y intégrer des personnes plus en lien avec les problématiques directement vécues par les familles (assistants sociaux des établissements scolaires, vie scolaire, etc.). Redéfinir le mode opératoire dudit Conseil pour permettre plus d'échanges et de réflexion.

4. **Favoriser** le recrutement d'enseignant-e-s titulaires de l'Éducation Nationale pour nos établissements conventionnés et supprimer le décret qui limite la durée du détachement à 6 ans.

5. **Lutter** contre les licenciements des personnels locaux et l'externalisations des services dans les établissements du réseau AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger). Lutter contre la précarisation et travailler à l'harmonisation des rémunérations et avantages sociaux entre salarié-e-s de droit français et contrats locaux. Mettre en place des conventions collectives internationales et une charte sociale de respect des droits des travailleurs pour obtenir le label AEFE.

6. **Défendre** les familles et les personnels lors des Conseils d'administrations et Conseils d'établissement des lycées français. Garantir aux conseillères et conseillers des Français-e-s de l'étranger un droit de vision sur l'augmentation des frais d'écolage au-delà de l'inflation annuelle du pays.

7. **Demander** l'accompagnement des établissements francophones dans une démarche globale de développement durable (label E3D : École/Établissement en démarche de développement durable), dans leur mode de fonctionnement (énergie, eau, déchets...) ainsi qu'à travers les enseignements délivrés. Conditionner l'homologation de tout nouvel établissement à la démarche d'obtention du label E3D.

8. **Élargir** les offres éducatives complémentaires là où il n'existe pas de lycée français : promotion et accès à des offres du CNED (Centre national d'enseignement à distance) adaptées et développement du dispositif FLAM (Français langue maternelle) notamment au travers d'OLES (Organismes locaux d'entraide et de solidarité).

9. **Développer** des moyens pour faciliter l'accès aux études universitaires en France : étendre la caution locative étudiante, meilleure prise en compte du critère « éloignement » dans l'attribution de logements universitaires.

Un accès à la santé, à la retraite et à la protection sociale pour tou-te-s les Français·e-s du Chili

Le modèle social français, attaqué depuis des décennies par les libéraux et l'actuel gouvernement en particulier, comporte un volet, unique au monde, d'accompagnement social des Français·e-s résidant à l'étranger. La France promeut la solidarité avec celles et ceux qui, même s'ils vivent hors du territoire national, se trouvent le plus en difficulté et celles et ceux en situation de handicap, notamment dans les pays dont la panoplie d'aides sociales est limitée, comme nous le vivons au Chili.

Les budgets consacrés à ces aides ont eux aussi connu une tendance à la baisse alors que nos concitoyen-ne-s à l'étranger sont de plus en plus nombreux.

La pandémie de COVID-19 et ses conséquences montrent actuellement l'urgence d'un renforcement des aides sociales à nos compatriotes au Chili et dans le monde, comme nous le proposons. Il est nécessaire d'obtenir la continuité de la protection sociale pour l'ensemble des Français·e-s de l'étranger.

10. **Modifier** le zonage de la CFE afin d'ajuster les remboursements en fonction du niveau de vie réel du pays d'accueil : en l'occurrence le Chili a été requalifié en zone 3, hors c'est l'un des pays où la santé est la plus onéreuse. Réfléchir à un système de mutuelle universelle tel qu'il existe en France.

11. **Assurer** la prise en charge des soins lors des périodes de retour en France par l'obtention d'une carte vitale permanente, sans délai de cotisation. Demander que tou-te-s les retraité-e-s du système français qui possèdent déjà une carte vitale puissent la conserver. Mettre un terme à l'application rétroactive de la réforme de 2019 qui restreint le droit à l'accès à la carte vitale.

12. **Défendre** le système de retraite par répartition afin de préserver une solidarité intergénérationnelle. Travailler avec nos élu-e-s à l'Assemblée des Français de l'étranger afin de modifier et améliorer les termes de la convention signée entre La France et le Chili pour permettre un allègement des démarches et que nos concitoyen-ne-s aient la liberté de choisir s'ils ou elles souhaitent demander leur pension de retraite directement en France.

13. **Demander** la suppression du Décret n° 2021-390 du 2 avril 2021 relatif à la mutualisation du contrôle de l'existence des bénéficiaires d'une pension de retraite résidant à l'étranger (certificat de vie) afin de rétablir le délai d'envoi dudit certificat à 3 mois avant suspension du versement de la retraite. Soutenir les personnes en cas d'interruption du paiement des retraites et faciliter le processus de validation du certificat de vie.

14. **Renforcer** l'accompagnement des services consulaires en demandant l'embauche de personnes spécialisées afin d'accompagner les personnes retraitées dans leurs démarches à effectuer en ligne, tout cela main dans la main avec les élu-e-s consulaires. Créer, par ailleurs, un service spécifique de conseil spécialisé auprès des caisses de retraite afin d'offrir un service complet et simple d'accès : une ligne téléphonique dédiée avec conseiller spécialisé. La dématérialisation des procédures doit être une possibilité supplémentaire, non une obligation.

15. **Mettre** en place des réunions systématiques du conseil consulaire lors de crises majeures (sanitaire, sécuritaire, économique, environnementale).

16. **Travailler** en collaboration avec le Consulat à l'élaboration d'un cadastre des familles dans le besoin. Les familles ne doivent plus être en situation d'aller chercher de l'aide, mais au contraire, notre administration doit être en veille et proactive face aux situations difficiles vécues par ses concitoyennes et concitoyens.

17. **Soutenir** toutes les personnes dans leurs demandes d'aides sociales. Les accompagner au mieux au niveau administratif et défendre leur dossier en Conseil consulaire.

18. **Nous battre** pour un allègement des critères d'attribution des aides COVID et que ces aides soient mises en place pour au moins 6 mois, la crise est loin d'être finie.

19. **Accélérer** les procédures de demande de cartes d'invalidité. Renforcer le rôle de médiatrices et médiateurs des conseillères et conseillers des Français-e-s de l'étranger entre l'administration française et les usagères et usagers.

20. **Accompagner** au mieux les personnes âgées isolées qui ne peuvent pas aller en maison de retraite.

21. **Créer** dans les consulats et ambassades des commissions d'aide aux femmes, aux hommes et aux enfants victimes de violences familiales, commissions auxquelles siégeront les élu-e-s des Français-e-s de l'étranger. Défendre et veiller aux droits de l'enfance, aux droits des femmes, aux droits de toutes les personnes victimes de toute forme de discriminations (de genre, de race, d'orientation sexuelle, etc.).

Un exercice facilité de la citoyenneté française à l'étranger

Variable d'ajustement de tous les gouvernements, les services publics sont mis à mal par les politiques publiques qui se succèdent depuis les présidences Sarkozy (RGPP), Hollande (MAP) et finalement Macron avec son Action Publique 2022.

Toutes ces politiques n'avaient qu'un seul but, diminuer les effectifs dans les postes consulaires.

Nous sommes pour le maintien des services publics dans les consulats et l'arrêt de l'hémorragie budgétaire, le refus des partenariats public-privé systématiques et des accès payants aux services des ambassades. L'arrêt de la vente systématique de bâtiments historiques. Réaffirmer les principes de bi-nationalité, de mariages mixtes, sans graduation du niveau de citoyenneté est un principe fort que nous nous efforcerons de défendre.

22. **Développer** un « e-consulat » offrant l'ensemble des services consulaires. Dans le même temps, multiplier les dispositifs itinérants de réalisation de passeports et cartes d'identité pour les Français·e·s isolé·e·s et vulnérables qui ne peuvent se rendre en France ou dans les consulats.

23. **Élaborer** un suivi de la réforme de FranceConnect afin de permettre aux Français·e·s de l'étranger une simplification de leurs démarches en ligne.

24. **Remettre** en place une journée de l'écocitoyenneté pour les jeunes dans les établissements français, avec participation des élu·e·s consulaires : sensibilisation aux valeurs citoyennes de la République, à la défense de la paix et de la coopération internationale, notamment sur les sujets d'urgence environnementale.

Création d'entreprise tout au long de la vie, jeunesse & égalité des chances

Notre monde globalisé a entraîné de nouvelles dynamiques.

Entrepreneur-e-s français-e-s de tous les âges, jeunes étudiant-e-s, salarié-e-s ou encore chercheuses et chercheurs viennent s'installer à l'étranger et au Chili, et décident de passer une partie de leur vie hors de la France.

Ces concitoyen-ne-s sont souvent isolé-e-s, insuffisamment épaulé-e-s, voire méconnu-e-s de celles et ceux qui sont restés en métropole.

Il nous faut innover et trouver des formes de soutien plus adaptées à ces parcours professionnels et ces aventures économiques.

25. **Inciter** à la création d'un guichet unique pour Business France et les chambres de commerce pour uniformiser les informations sur les conditions d'établissement des entreprises (aides, subventions, vie locale, imposition, etc.).

26. **Redéfinir** et élargir le programme STAFE, qui contribue au rayonnement de la France et au soutien des Français-e-s à l'étranger : y introduire les OLES (anciennes sociétés de bienfaisance), supprimer de façon pérenne la nécessité de contribuer à hauteur de 50%, permettre l'appui aux projets aidant à la lutte contre le changement climatique et à la sauvegarde de la biodiversité, entre autres.

27. **Ouvrir** le programme STAFE aux TPE-PME (Toutes petites entreprises - Petites et moyennes entreprises), filiales françaises ou de droit local dont les capitaux sont majoritairement français, et dont l'action est reconnue pour la promotion des valeurs françaises et des objectifs définis dans le programme. Favoriser la mise en réseau des TPE-PME locales afin de les dynamiser.

28. **Exonérer** de la CSG/CRDS les non-résident-e-s établi-e-s dans l'un des pays hors de l'Espace économique européen.

29. **Soutenir** la création d'associations ou de groupes de travail pour accompagner les femmes dans leur recherche d'emploi ou de création d'entreprise à l'étranger. Mettre en place des indicateurs de parité dans les entreprises et communautés françaises (Institut Français, etc.).

Le rayonnement de la France par sa culture et son patrimoine

Parmi les différents organismes privés ou publics, peu ont une influence aussi grande sur la diffusion de la culture française que les Instituts français (IF) et Alliances françaises (AF). C'est à la France que la « diplomatie culturelle » doit ses premiers pas, en 1883.

Mais depuis, la France n'a cessé de se désengager. Pour leur permettre d'exercer au mieux leurs missions, nous devons renforcer non seulement le soutien aux institutions françaises liées à la culture mais également le rôle des élu-e-s.

Il est également important pour notre communauté d'accompagner la mise en place d'événements liés aux cultures françaises et locales, entre autres via les associations, et des mesures d'aides à la diffusion musicale et cinématographique.

Le rayonnement de la culture française doit être développé et les Instituts français et Alliances françaises doivent se consacrer à ce qu'ils font le mieux : diffuser la culture française et faire vivre la France auprès des communautés éloignées de leur pays d'origine.

30. **Augmenter** le budget des IF et AF et garantir leur soutien et leur sauvegarde lors de situations de crises exceptionnelles qui les mettent en difficulté financière.

31. **Promouvoir** l'éducation populaire via la mise en place d'un Pass'culture sur condition de ressources pour faciliter l'accès à la culture dans notre pays de résidence.

32. **Renforcer** la coopération entre les artistes et les scientifiques via l'organisation d'événements en partenariat avec des établissements de recherche locaux.

33. **Consulter** les Conseils consulaires lors de la vente de tout bien immobilier et remontée du dossier auprès des conseillers AFE de la région correspondante afin que la transaction soit soumise au vote en réunion plénière de l'AFE. Les bénéfices de toute vente immobilière doivent être consacrés en priorité à la rénovation environnementale des biens mobiliers locaux ou de la région. Le surplus éventuel doit être reversé au budget du MEAE et non au budget interministériel.

Une meilleure représentation des Français-e-s de l'étranger

L'actuel système représentatif des Français-e-s hors de France est, à l'image du jacobinisme français, pyramidal. Nous proposons de rapprocher les élu-e-s des citoyen-ne-s et de leurs préoccupations premières et spécifiques.

Par ailleurs, L'action consulaire, pilier central, avec l'éducation, de la présence française hors de France, constitue le relais de l'action de l'État et se doit d'être au cœur citoyen des Français-e-s établi-e-s hors de France.

Malheureusement, suite aux coupes sombres effectuées par les gouvernements successifs en abandon de leur mission de service public, le budget du MEAE ne représente pas plus de 1 % du budget de l'État. En 30 ans, le Quai d'Orsay a perdu plus de 50 % de ses effectifs dont 1/3 lors des 10 dernières années.

La marche forcée à la réduction « quoi qu'il en coûte » du service au citoyen doit être stoppée et inversée.

34. **Mettre** en place un outil permanent de consultation et dialogue entre les conseillers des Français-e-s de l'étranger et les citoyen-e-s afin de mieux connaître les problématiques et les besoins des Français-e-s résidant au Chili.

34. **Travailler** à la mise en place de 5 AFE continentales (Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique, Europe/Méditerranée, Asie) pour être au plus près des préoccupations locales. Ces « AFEC » se réuniront tous les ans dans un pays différent, en présence de l'ensemble des conseillères et conseillers des Français-e-s de l'étranger du continent et en présence du secrétaire d'État en charge des Français-e-s de l'étranger.

***Nous sommes et resterons à votre écoute,
au service de vos besoins et nécessités.***

Catherine, Daniel

Cécilia, Nicolas, Elsa, Arthur, Maitée

Catherine Blanche

1



39 ans, née à Paris et mère d'un petit Franco-chilien, je vis au Chili depuis 2014. Spécialiste des questions d'éducation et de développement local j'ai travaillé durant plusieurs années dans le secteur hospitalier où j'ai par ailleurs été représentante syndicale. Bénévole puis salariée dans diverses ONG, j'ai eu la chance de travailler dans divers pays d'Afrique ainsi qu'en Inde.

C'est lors de ces missions que j'ai particulièrement pris conscience de l'urgence climatique et de son lien si étroit avec les inégalités sociales. J'ai alors décidé de m'engager chez Europe Écologie Les Verts. Actuellement bibliothécaire au lycée Français de Santiago, je suis une militante écologiste et écoféministe active. Je crois tout autant en notre pouvoir en tant que citoyens, en tant que consommateurs, qu'à la force et l'impact des décisions politiques.

« C'est dans un esprit rassembleur que je me porte candidate comme conseillère des Français-e-s de l'étranger, désireuse de défendre les familles françaises et franco-chiliennes et de porter haut et fort vos intérêts. Je crois en la solidarité et la justice sociale et climatique pour construire ensemble un avenir durable et désirable. »

Daniel Colas

2



Né en 1953, ancien agent de la RATP militant syndical, je vis au Chili depuis 1989 où j'ai travaillé comme représentant de commerce et suis aujourd'hui à la retraite. Père de 3 enfants, les 2 premiers ont fini leurs études au lycée Antoine de Saint-Exupéry de Santiago alors que la plus jeune y est élève.

Parent d'élève actif, j'ai été élu au directoire du CPA ainsi qu'à celui de la corporation. Je suis actuellement Conseiller des Français de l'étranger (anciennement Conseiller consulaire).

« Élu en 2014, je représente donc les Françaises et les Français du Chili dans toutes les commissions consulaires, je vous assiste et vous conseille lorsque vous rencontrez des difficultés face à l'administration consulaire ou en France. J'ai par ailleurs été élu à l'Assemblée des Français de l'Étranger où je siége en qualité de Conseiller des Français de l'Étranger : nous sommes 90 membres, élus au niveau mondial, et nous nous réunissons 2 fois par an. Fort de cette expérience acquise au cours des 7 dernières années, je suis à nouveau à votre disposition pour les 5 prochaines années. »



Cécilia Urzua Pallamar

3

Comme beaucoup, je suis bi-nationale, Française et Chilienne. Née en 1954, j'ai été au service de l'État Français pendant 42 ans. D'abord assistante sociale au sein du Conseil général des Yvelines, puis durant 17 ans à l'ambassade de France au Chili.

« Membre du Parti Socialiste français et de l'association Français du Monde-Adfe, dont j'ai l'honneur depuis 2014 d'être la présidente, je continuerai à travailler au service de la protection et de la défense des droits des Françaises et des Français du Chili. »

Nicolas Guiliani

4



J'ai 52 ans et je vis au Chili depuis 25 ans. Je suis professeur titulaire de la Faculté des Sciences de l'Université du Chili où je réalise mon enseignement et ma recherche en microbiologie et biotechnologie. Membre d'ATTAC-Chile dès sa création dans les années 2000, j'ai participé activement à l'organisation de la présence citoyenne chilienne aux différentes éditions du Forum Social Mondial de Porto Alegre, au Brésil.

« Mes racines altermondialistes, sociales et écologiques nourrissent mon engagement d'insoumis et ma détermination pour faire vivre nos valeurs communes de solidarité avec et pour nos concitoyens, qu'ils soient retraités, étudiants ou entrepreneurs, en difficulté ou pas, mais aussi nos ambitions de transition écologique pour un nouveau modèle sociétal avec une éducation et des lycées accessibles à toutes nos familles françaises et franco-chiliennes. »

Elsa Santander

5




56 ans, née à Santiago, je vis au Chili depuis 1996. Je suis professeure depuis plus de 25 ans en poste au lycée Antoine de Saint-Exupéry. Déléguée syndicale du SNES (principal syndicat des enseignants) pendant plusieurs années, je souhaite mettre à profit cette expérience au service d'une liste qui défende nos valeurs républicaines : égalité, parité, justice sociale et solidarité.

Titulaire d'une maîtrise en études de genre de l'Université du Chili, je suis engagée dans la défense des droits des femmes, dans la protection de l'environnement en tant que bien commun, le respect de la diversité culturelle et des minorités.

« Fille de l'exil, je suis revenue au Chili remplie d'idéaux que je n'abandonne pas et que je souhaite voir se concrétiser notamment dans le domaine de l'éducation, et permettre ainsi l'accès aux familles françaises aux établissements du réseau de l'AEFE. »

Arthur Dressler

6




41 ans, né à Paris, père de deux enfants franco-chiliens, je vis au Chili depuis 2012. Après des études de droit, j'ai eu une carrière de photographe indépendant durant plus de 15 ans. C'est l'envie d'entreprendre qui m'a poussé à m'installer au Chili, pour y ouvrir un bar-restaurant.

C'est à travers cette expérience riche et motivante que je me suis ouvert à la culture et aux opportunités chiliennes, mais aussi confronté à ses obstacles et difficultés. Je travaille actuellement au Secrétariat Général de l'Institut Français du Chili.

« Les valeurs qui me mobilisent sont l'équité sociale, l'éducation et la préservation de notre environnement, trois piliers qui sont pour moi les bases pour un avenir commun et prometteur. »

Marie Ilharreborde

7



74 ans, mère de deux enfants, je suis née à Valdivia d'une famille Franco-chilienne. Professeure de français et expert-comptable, je suis aujourd'hui à la retraite. Militante socialiste depuis 1965, j'ai fait du travail social et des questions politiques des objectifs de vie.

Parce que je vis en région, à Valdivia plus précisément, je sais à quel point il est difficile pour un grand nombre de Français et de Franco-chiliens, pour les personnes âgées souvent isolées, de répondre aux exigences administratives toujours plus difficiles de la France (pour les retraites notamment). Comment appuyer, depuis es régions du Chili, ces personnes ? Mais aussi les jeunes qui souhaitent partir étudier en France mais sont si loin de l'administration centrale.

« Parce que je vis les difficultés des personnes vivant en région, je souhaite les représenter, faire en sorte que nous vivions mieux, dans un souci permanent de justice et d'équité. »

Sergio Coronado

Ancien député EELV pour l'Amérique latine et les Caraïbes

« La liste Écologie et Solidarité pour Notre Avenir Commun, que conduit CATHERINE BLANCHE, militante écologiste, féministe, allie expérience, avec la présence notamment de Daniel Colas, conseiller sortant, et renouvellement, elle représente les régions et la diversité de notre communauté. Vous pouvez compter sur leur engagement et disponibilité. Notre communauté a besoin d'élus compétents et disponibles. »

Claudine Lepage

Présidente de Français du monde-Adfe

« J'apporte tout mon soutien à la liste conduite par Catherine Blanche "Écologie et Solidarité pour Notre Avenir Commun". C'est une équipe dynamique et engagée au service de nos concitoyens ! »

Jean-Yves Leconte

Sénateur Socialiste des Français établis hors de France

« Je soutiens la liste "Écologie et Solidarité pour Notre Avenir Commun" conduite par Catherine Blanche et Daniel Colas, car elle est constituée de personnes engagées sur le terrain, à l'écoute et capables de porter les préoccupations et difficultés rencontrées par les Françaises et Français installés au Chili. Daniel Colas a été depuis 2014 un excellent conseiller des Français de l'Étranger dont l'action mérite, avec votre soutien, d'être poursuivie grâce à cette nouvelle équipe. »

Hélène Conway-Mouret

Sénatrice Socialiste des Français établis hors de France

« J'apporte tout mon soutien à la liste "Écologie et Solidarité pour Notre Avenir Commun", liste d'Union de la Gauche menée par Catherine Blanche et vous invite à voter massivement pour elle. »

Manon Aubry

Députée européenne France Insoumise

« J'apporte tout mon soutien à la liste Écologie et Solidarité pour Notre Avenir Commun, liste d'union de la Gauche, conduite par Catherine Blanche et Daniel Colas. Pour faire face à la crise nous avons besoin d'élus consulaires qui sauront défendre les services publics et lutter pour la justice sociale et climatique de notre communauté française à l'étranger. Vous pouvez compter sur eux ! »

Michel Bourguignat

Co-fondateur et ancien président de la section Français du monde-Adfe Chili

« Une fois de plus, notre démocratie nous invite à choisir par un vote universel nos conseillères et conseillers des Français de l'Étranger. Prête à célébrer son 40ème anniversaire l'an prochain, notre section Français du monde-adfe (Chili) n'a jamais failli dans la représentation des Français vivant au Chili et à toujours été à leur service, quelles qu'en aient été les circonstances. C'est fort de cette histoire vécue que je me permets de solliciter de votre part l'apport de votre suffrage, le 29 mai prochain, à la liste "ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉ POUR NOTRE AVENIR COMMUN", liste d'Union de la Gauche, menée par Catherine Blanche et Daniel Colas et présentée par Français du monde-adfe (Chili), et d'inviter vos parents et ami-e-s à faire de même. »

